AMAP DE sant pée sur, nivelle GCT 14. MARS 15 Période du contrat: aveille

CONTRAT POULETS

Date de remise du contrat :					
Kidearen IZENA / NOM de	adhérent:				
HELBIDEA / Adresse :	autorett				
Tel Domicile :					
Pas ☐ mail. [Courriel:				

Le consommateur a pris connaissance de la charte AMAP® et s'engage :

à respecter les principes de la charte AMAP,
à régler d'avance l'achat de ses produits.

à prendre en compte les aléas de production
à récupérer ses produits sur le lieu de la

- a recuperer ses produits sur le lieu de distribution.

 à participer à la réunion bilan avec les producteurs

Chaque adhérent engage sa responsabilité civile en cas d'incident.

Date et signature de l'adhérent Le..../2011

Le producteur aguer jean paul 'a pris connaissance de la charte AMAP® et s'engage :

- à respecter les ENGAGEMENTS de la

charte AMAP.

- à livrer l'AMAP et à être présent le JOUR de 18 h 30 à 19 h sur le lieu de distribution.

- à répondre aux questions des consommateurs et à participer à la réunion bilan avant le renouvellement de contrat. Le producteur engage sa responsabilité civile en cas d'incident.

Signature du producteur

CONTRAT POUR 4ou 2 LIVRAISONS

TYPE DE PRODUIT	NOMBRE DE POULETS PAR LIVRAISON			MONTANT LIGNE	
			X TTC	=€ TTC	
Grand Poulet * (1,800 kg x 7 €/kg = 12,60 € TTC		13	x 13,SE TTC	=1.75,50€ TTC	
* le poids supplémentaire sera payé en fin de contrat		Règleme	Montant total TTC	=€ TTC	
		Règlem	ent en chèques	= 35, J.a.€ TTC	
	1	Do	nt TVA à 5,5 % - (montant 1	TC / 1,055) =€	
Tous les chèques sont remis contrats, établis à l'ordre du prod Le producteur les encaissera en αμαπ-	ucteur Jeal	n paul Ac	juer.		
amap saint pée sur ninelle			3	Jean paul aguer	
L'adhérent (nom) M	rmé son e	ngageme	de l'AMA ent d'achat de POULETS	64120 beyrie sur loveuse correspondant à <u>l'option</u>	

TYPE DE PRODUIT	NOMBE	RE DE POULETS PAR LIVRAISON	MONTANT LIGNE
Petit Poulet *		HC .	ETIC
Grand Poulet * (1,800 kg x 7 €/kg = 12,60 € TTC		13 x3,50€ TTC	=1.75,50€ TTC
* le poids supplémentaire sera payé en fin de contrat		Montant total TTC Règlement de l'intégralité, en 1 chèque	=€ TTC
		Règlement en chèques X \$ (montant total TTC /)	= 35,1a.€ TTC
		Dont TVA à 5,5 % - (montant 7	TC / 1,055) =€

LIVRAISONS LE: 13. 27. Oct; 10. 24 Nov; 15. 29 Dec 4; 5. 19 Jan 15; 2. 16. Fevr; 2. 16. 30 Mars.

Arduradunak / contact